

France-Rouen: Works for complete or part construction and civil engineering work

OJ S 208/2015 27/10/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Conseil régional de Haute-Normandie

Postal address: 5 rue Robert Schuman, CS 21129

Town: Rouen Cedex

Postal code: 76174

Country: France

Contact person: Service de la commande publique

E-mail: service.commande.publique@hautenormandie.fr

Telephone: +33 235525718

Fax: +33 235522350

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.hautenormandie.fr>Address of the buyer profile: <http://www.mpe76.fr>Electronic access to information: <http://www.mpe76.fr>Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://www.mpe76.fr>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Région Haute-Normandie

Postal address: 5 rue Robert Schuman, CS 21129

Town: Rouen Cedex

Postal code: 76174

Contact person: Service communication

E-mail: corinne.larochelle@hautenormandie.fr

Telephone: +33 235522365

Fax: +33 235525797

Internet address: <http://www.mpe76.fr>**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

Official name: Hélio Service

Postal address: 16 bis rue Alfred Kastler, BP 331

Town: Mont-Saint-Aignan Cedex

Postal code: 76136

E-mail: ao@helio-service.fr

Telephone: +33 232195040

Fax: +33 232195025

Internet address: <http://www.mpe76.fr>**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: Région Haute-Normandie

Postal address: 5 rue Robert Schuman, CS 21129

Town: Rouen Cedex

Postal code: 76174

E-mail: service.commande.publique@hautenormandie.fr

Telephone: +33 235525718
Fax: +33 235522350
Internet address: <http://www.mpe76.fr>

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Réalisation et mise en oeuvre technique des concerts de la Région Haute-Normandie. Lots 1 à 6.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Esplanade Saint-Gervais, 76000 Rouen.

NUTS code FR23 Haute-Normandie

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Réalisation et mise en oeuvre technique des concerts de la Région Haute-Normandie. Lots 1 à 6.

II.1.6. CPV code(s)

45200000 Works for complete or part construction and civil engineering work, 32300000

Television and radio receivers, and sound or video recording or reproducing apparatus,

45300000 Building installation work, 79341100 Advertising consultancy services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1.

Total quantity or scope

Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles 33 3^{al}. Et 57 à 59, 77 du code des marchés publics et concerne la réalisation et mise en oeuvre technique des concerts de la Région Haute-Normandie.

Les lots 1,2,3,4 et 5 sont des marchés conclus à prix global et forfaitaire.

Le lot 6 est un marché à bons de commande conclus en application des dispositions de l'article 77 du code des marchés publics avec le minimum et maximum suivants:

— montant minimum: (pour la durée du marché): 15 000 EUR HT soit 18 000 EUR (TTC).

— Montant maximum (pour la durée du marché): 60 000 EUR HT soit 72 000 EUR (TTC).

Les lots 7, 8, 9, 10, 11 et 12 feront l'objet d'une consultation engagée suivant les dispositions combinées des articles 27-iii et 28-i du Code des Marchés Publics, soit en procédure adaptée.

Au regard de l'arrêt du Conseil d'etat du 8 août 2008, Commune de Nanterre, no 309136, les marchés à bons de commande au sens de l'article 77 du code des marchés publics, sont regardés comme des accords cadre au sens de la Directive 2004/18 du 31 mars 2004.

Les variantes et délais d'exécution seront détaillés pour chacun des lots.

Estimated value excluding VAT: 500 000 EUR

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer:

— des avenants,

— un nouveau marché pour la réalisation de prestations complémentaires (article 35-ii.5° du CMP) ou similaires(article 35-ii.6° du CMP) et qui seront exécutées par l'attributaire de ce présent marché.

Les conditions d'exécution de ce nouveau marché seront identiques à celles du marché initial.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Information about lots

Lot No: 1

1) Short description

Aménagement village.

2) CPV code(s)

45223800 Assembly and erection of prefabricated structures

3) Quantity or scope

Estimated value excluding VAT: 191 666,67 EUR

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Variantes: les concurrents doivent présenter impérativement (sous peine de rejet de l'offre) une offre entièrement conforme au dossier de consultation (solution de base).

Mais ils peuvent également présenter, conformément à l'article 50 du code des marchés publics, une offre comportant des variantes qui doivent respecter les exigences minimales suivantes:

Lot 1: l'offre de base devra répondre a minima aux exigences décrites à l'article V- A du CCTP spécifique au lot 1. L'offre avec variante pourra porter sur un agencement des zones fonctionnelles différent de celui présenté dans l'annexe 6 de l'Acte d'Engagement. L'offre avec

variante pourra également porter sur du matériel supplémentaire mis à disposition.

Délais d'exécution

Les délais partent à compter de la date de notification du marché au titulaire du lot dont les prestations doivent commencer en premier et s'achèveront à l'issue de la décision d'admission des prestations.

Le titulaire devra avoir achevé l'installation du dispositif technique le Vendredi 1.7.2016, afin que la Région fasse procéder aux différents contrôles par les organismes agréés, le lancement officiel des concerts de la Région ayant lieu le 7.7.2016. Il devra, de plus, en assurer son fonctionnement, sa maintenance et la propreté globale.

Le titulaire devra démonter l'ensemble du dispositif technique à partir du 11.7.2016, tout en conservant le village fonctionnel pendant la durée du démontage de la scène, le son, les lumières, la vidéo.

L'ensemble des lieux devra être libéré au plus tard le 25.7.2016. L'ensemble de ces prestations seront exécutées dans les règles des métiers du spectacle, avec une obligation de qualité et de sécurité impérieuse.

Lot No: 2

1) Short description

Scène.

2) CPV code(s)

45237000 Stage construction works

3) Quantity or scope

Estimated value excluding VAT: 100 000 EUR

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Variantes: les concurrents doivent présenter impérativement (sous peine de rejet de l'offre) une offre entièrement conforme au dossier de consultation (solution de base).

Mais ils peuvent également présenter, conformément à l'article 50 du Code des marchés publics, une offre comportant des variantes qui doivent respecter les exigences minimales suivantes:

Lot 2: l'offre de base devra répondre à minima aux exigences décrites à l'article V du CCTP spécifique au lot 2. L'offre avec variante pourra porter sur le dimensionnement de la scène, et des régies.

Délais d'exécution

Les délais partent à compter de la date de notification du marché au titulaire du lot dont les prestations doivent commencer en premier et s'achèveront à l'issue de la décision d'admission des prestations.

Le titulaire devra avoir achevé l'installation du dispositif technique le Vendredi 1.7.2016, afin que la Région fasse procéder aux différents contrôles par les organismes agréés, le lancement officiel des concerts de la Région ayant lieu le 7.7.2016. Il devra, de plus, en assurer son fonctionnement, sa maintenance et la propreté globale.

Le titulaire devra démonter l'ensemble du dispositif technique à partir du 11.7.2016, tout en conservant le village fonctionnel pendant la durée du démontage de la scène, le son, les lumières, la vidéo.

L'ensemble des lieux devra être libéré au plus tard le 25.7.2016. L'ensemble de ces prestations seront exécutées dans les règles des métiers du spectacle, avec une obligation de qualité et de sécurité impérieuse.

Lot No: 3

1) Short description

Son.

2) CPV code(s)

32342410 Sound equipment

3) Quantity or scope

Estimated value excluding VAT: 53 333,33 EUR

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Variantes: les concurrents doivent présenter impérativement (sous peine de rejet de l'offre) une offre entièrement conforme au dossier de consultation (solution de base).

Mais ils peuvent également présenter, conformément à l'article 50 du code des marchés publics, une offre comportant des variantes qui doivent respecter les exigences minimales suivantes:

Lot 3: l'offre de base devra répondre à minima aux exigences décrites à l'article V du CCTP spécifique au lot 3. L'offre avec variante pourra porter sur un système audio plus performant au vu de la surface publique des concerts.

Délais d'exécution.

Les délais partent à compter de la date de notification du marché au titulaire du lot dont les prestations doivent commencer en premier et s'achèveront à l'issue de la décision d'admission des prestations.

Le titulaire devra donc avoir achevé l'installation du dispositif technique au plus tard le 5.7.2016, afin que la Région fasse procéder aux différents contrôles par les organismes agréés, le lancement officiel des concerts de la Région ayant lieu le 7.7.2016.

Enfin, le titulaire devra démonter l'ensemble du dispositif technique à partir du 11.7.2016.

L'ensemble des lieux devra être libéré au plus tard le 25.7.2016. L'ensemble de ces prestations seront exécutées dans les règles des métiers du spectacle, avec une obligation de qualité et de sécurité impérieuse.

Lot No: 4

1) Short description

Lumières.

2) CPV code(s)

45316100 Installation of outdoor illumination equipment

3) Quantity or scope

Estimated value excluding VAT: 53 333,33 EUR

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Variantes: les concurrents doivent présenter impérativement (sous peine de rejet de l'offre) une offre entièrement conforme au dossier de consultation (solution de base).

Mais ils peuvent également présenter, conformément à l'article 50 du code des marchés publics, une offre comportant des variantes qui doivent respecter les exigences minimales suivantes:

Lot 4: l'offre de base devra répondre à minima aux exigences décrites à l'article V du CCTP spécifique au lot 4. L'offre avec variante pourra porter sur un système d'éclairage plus

performant, soit en termes de consommation énergétique, d'agrément visuel, soit pour optimiser le dispositif au regard des fiches techniques d'artistes.

Délais d'exécution

Les délais partent à compter de la date de notification du marché au titulaire du lot dont les prestations doivent commencer en premier et s'achèveront à l'issue de la décision d'admission des prestations.

Le titulaire devra donc avoir achevé l'installation du dispositif technique le 5.7.2016, afin que la Région fasse procéder aux différents contrôles par les organismes agréés, le lancement officiel des concerts de la Région ayant lieu le 7.7.2016.

Enfin, le titulaire devra démonter l'ensemble du dispositif technique à partir du 11.7.2016.

L'ensemble des lieux devra être libéré au plus tard le 25.7.2016.

L'ensemble de ces prestations seront exécutées dans les règles des métiers du spectacle, avec une obligation de qualité et de sécurité impérieuse.

Lot No: 5

1) Short description

Vidéo.

2) CPV code(s)

32323300 Video equipment

3) Quantity or scope

Estimated value excluding VAT: 41 666,67 EUR

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Variantes: les concurrents doivent présenter impérativement (sous peine de rejet de l'offre) une offre entièrement conforme au dossier de consultation (solution de base).

Mais ils peuvent également présenter, conformément à l'article 50 du code des marchés publics, une offre comportant des variantes qui doivent respecter les exigences minimales suivantes:

Lot 5: l'offre de base devra répondre à minima aux exigences décrites à l'article V du CCTP spécifique au lot 5. L'offre avec variante pourra porter sur la taille et le nombre des écrans ainsi que sur le système de diffusion.

Délais d'exécution.

Les délais partent à compter de la date de notification du marché au titulaire du lot dont les prestations doivent commencer en premier et s'achèveront à l'issue de la décision d'admission des prestations.

Le titulaire devra donc avoir achevé l'installation du dispositif technique le 5.7.2016, afin que la Région fasse procéder aux différents contrôles par les organismes agréés, le lancement officiel des concerts de la Région ayant lieu le 7.7.2016.

Enfin, le titulaire devra démonter l'ensemble du dispositif technique à partir du 11.7.2016.

L'ensemble des lieux devra être libéré au plus tard le 25.7.2016.

L'ensemble de ces prestations seront exécutées dans les règles des métiers du spectacle, avec une obligation de qualité et de sécurité impérieuse.

Lot No: 6

1) Short description

Communication.

2) CPV code(s)

3) Quantity or scope

Estimated value excluding VAT: 60 000 EUR

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Variantes: les concurrents doivent présenter impérativement (sous peine de rejet de l'offre) une offre entièrement conforme au dossier de consultation (solution de base).

Mais ils peuvent également présenter, conformément à l'article 50 du code des marchés publics, une offre comportant des variantes qui doivent respecter les exigences minimales suivantes:

Lot6: l'offre de base devra répondre à minima aux exigences décrites aux articles IV, V du CCTP spécifique au lot 6. L'offre avec variante pourra porter par exemple sur des propositions supplémentaires en terme de communication (autres supports, autres campagne de diffusion ...).

Délais d'exécution: Le présent marché prend effet à compter de sa notification et s'achèvera le 18.7.2016.

Le lancement officiel des concerts de la Région a lieu le 7.7.2016.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Articles 86 à 111 du code des marchés publics à l'exception des articles 90, 91 (pour le lot 6), 101, 102 et 103.

Le marché sera réglé sur le budget de la Région de Haute-Normandie constitutive d'une collectivité régionale.

Le délai de paiement est fixé à 30 jours dans le respect des dispositions de l'article 98 du code des marchés publics.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le candidat peut se présenter seul ou en groupement d'entreprises auquel cas la forme requise sera un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les candidats doivent utiliser les formulaires Dc1 (lettre de candidature à signer) et Dc2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr/daj/formulaires. Ils contiendront les éléments indiqués ci-dessous:

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du code des marchés publics:

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- déclaration sur l'honneur:
- pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du cmp;
- indiquant ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin no 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du code du travail;
- avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu de lancement de la consultation, mis en oeuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission;
- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles,

- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique,
- indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat,
- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,
- description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

Les candidats devront pouvoir justifier de références dans la gestion de projets, festivals de musique similaires aux concerts de la Région.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

les entreprises nouvellement créées, doivent pouvoir justifier de leurs capacités financières et professionnelles par tous les moyens.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Voir détail. Weighting 0

2. Dans les renseignements complémentaires. Weighting 0

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

15136COM

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

4.12.2015 - 16:30

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Place: Postal address: Région Haute-Normandie, 5 rue Robert Schuman, CS 21129 — 76174 Rouen Cedex

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: Ouverture en commission technique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Conditions d'obtention du cahier des charges:

Le dossier de consultation sera retiré gratuitement par chaque candidat auprès de Hélios Service.

Le dossier de consultation est également

Téléchargeable sur le site www.mpe76.fr

Accord cadre avec un seul opérateur que pour le lot 6.

Conditions de remise des offres:

Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé.

OU transmission par voie électronique www.mpe76.fr sous la référence publique.

La Région Haute-Normandie privilégie le mode de transmission par voie papier.

Les conditions de présentation des plis électroniques sont similaires à celles exigées pour les réponses sur support papier. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un avis de réception électronique. Chaque pièce de la candidature/et ou offre doit faire l'objet d'une signature électronique propre.

Dès lors, en application des dispositions des articles 11 du code des marchés publics, il convient que les candidatures (DC 1 modifié) et les pièces de l'offre notamment l'acte d'engagement, transmis par voie électronique soient signés par un représentant de l'opérateur économique, habilité à engager sa société, au moyen d'un certificat de signature électronique «Fichier isolé par fichier isolé».

Une signature manuscrite scannée ou griffée n'a pas d'autre valeur que celle d'une copie et ne peut pas remplacer la signature électronique.

Par application de l'arrêté du 15 juin 2012 relatif à la signature électronique dans les marchés publics, les candidats doivent respecter les conditions relatives aux certificats de signature et à l'outil de signature décrites à l'article 6.2 du présent règlement de consultation. Il est conseillé aux candidats d'utiliser un certificat de signature reconnu ainsi que l'outil de signature de la plate-forme Dans le cas contraire, les justificatifs précisés à l'article 6.2 du règlement de consultation seront à fournir.

Pour information, l'attribution du ou (des) marché(s) fera l'objet d'un avis consultable sur le site www.mpe76.fr

Les critères et sous-critères intervenant pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante:

Pour les lots 1, 2, 3, 4 et 5:

Critère 1: Valeur technique 70 %

Pertinence des solutions techniques proposées au regard du CCTP spécifique à chaque lot et détaillées dans le mémoire technique 25 %

Moyens humains mis à disposition 20 %

Sécurité du dispositif mise en place 20 %

Délais d'exécution des prestations, optimisation du planning 5 %

Critère 2: Prix des prestations au regard du montant porté à l'acte d'engagement 30 %

Pour le lot 6:

Critère 1: Valeur technique de l'offre au vu du mémoire technique 60 %

Qualité et adéquation au cahier des clauses techniques particulières pour les propositions de visuel, les outils de communication et les campagnes de communication détaillant notamment: Pistes créatives pour le visuel, propositions des candidats en matière de communication web, communication de proximité, propositions techniques pour les différents outils de communication 35 %

Pertinence de l'équipe mise à disposition (moyens humains) pour la mise en oeuvre de ce projet au regard de la composition de l'équipe proposée et des Cv.15 %

Délais d'exécution des prestations 10 %

Critère 2: Prix des prestations 40 %

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 22.10.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif ou président du tribunal administratif

Postal address: 53 avenue Gustave Flaubert

Town: Rouen

Postal code: 76000

E-mail: greffe.ta-rouen@juradm.fr

Telephone: +33 232081270

Fax: +33 232081271

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: L'ensemble des référés prévus aux articles L 551-1, L551-2, L521-1, L521-2, L521-3, L 551-13 à 23, R531-1, R532-1, R541-1 du code de justice administrative, sans condition de délai sauf le référé pré-contractuel qui peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat — déferé préfectoral sur saisine: Article L4142-1 du code général des collectivités territoriales dans un délai de deux mois suivant la date de réception de l'acte contesté (demande de suspension possible par le préfet),

— recours pour excès de pouvoir prévu par l'article R421-1 du code de justice administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision contestée ou, le cas échéant, de trois ou quatre mois sur le fondement du délai de distance,

Prolongation possible de quatre à six mois du délai pour l'exercice d'un recours administratif ou par la saisine du Préfet pour qu'il défère la décision contestée au tribunal administratif.

— recours administratif auprès du président du Conseil régional,

— recours de pleine juridiction sur le fondement de l'arrêt CE « sa tropic Travaux Signalisation » Du 16.7.2007.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

22.10.2015